

Apprendre par les APSA ou pour les APSA
Une question de « zoom » ?

Le langage courant utilise le terme de « sport » le plus souvent dans un sens générique pour en souligner les bienfaits (ou les dérives).

Le sport est bon pour la santé, le sport socialise les pratiquants, le sport favorise la citoyenneté... ou a contrario, le sport c'est le dopage, la violence, la tricherie, le culte du « soi »...

Au-delà du sens commun ou des poncifs, il est courant aussi de nuancer le terme en passant par la notion d'Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) et de leur pratique.

Des champs de pratique diversifiés :

- Sport, EPS, APSA, jeux sportifs, pratique physique de loisir, d'entretien...s'expriment dans des champs de pratiques sociales différents.

Du débutant à l'expert, de l'amateur au professionnel, de l'enfance à la retraite sportive, de l'« Ironman » à l'e-sport, le pratiquant donne à l'activité une couleur, une finalité, des modes de mise en œuvre qui interrogent sur l'univocité des appellations.

Ces champs de pratiques peuvent donc se différencier par :

- les structures ou institutions qui les mettent en œuvre (école-EPS, Fédérations, associations de loisir..) voire par l'absence de structure (pratique familiale ou individuelle, entre copains...)
- les différents temps, dans la journée, la semaine ou la période de l'année (scolaire, périscolaire, extrascolaire...)
- les finalités du pratiquant
- les étapes de la vie

On peut noter d'ailleurs qu'une même APS, structurée, vécue au même moment et dans un même lieu par de nombreux pratiquants peut être abordée sur des modes très différents. Par exemple, courir un marathon pour le gagner, établir une performance ou le terminer : le pratiquant y apporte ses différences d'intention et de manière de vivre l'activité sur le mode de la compétition, de la performance ou d'une épreuve qui peut le transformer. (D'après B.JEU)

Quoiqu'il en soit, pour faire du « sport », y jouer, y briller ou y trouver simplement du plaisir, pour s'adonner à une APSA il faut quelques dispositions (certains disent aptitudes) qui peuvent s'y révéler, voire parfois s'y développer :

- Certaines de ces dispositions peuvent apparaître évidentes : elles font l'objet de bien des classifications et théorisations.

On les appelle parfois facteurs structuraux, plus ou moins innés et améliorables et donnant lieu à des tests ou des évaluations.

Vitesse, Adresse, Résistance, Force (VARF : Bellin du Coteau déjà)

Et bien d'autres :

Tests EUROFIT, « Bien utilisé, cet outil devrait permettre d'aider l'enfant à mieux se connaître et à mieux s'orienter vers les activités physiques et sportives correspondant non seulement à ses goûts, mais aussi à ses capacités qui devront être commentées par le formateur ou, particulièrement, par le pédagogue »

Tests de FLEISHMAN

Travaux de Georges CAZORLA sur la condition physique

- il est clair aussi qu'il faut apprendre aussi certains rudiments, quelques savoirs spécifiques à l'activité, s'y entraîner, s'y exercer pour se réaliser dans l'action.

- la combinaison de ces dispositions et de ces rudiments (ces « ressources » dit-on parfois) se concrétise, se révèle, s'exprime dans ce qu'on peut appeler la performance, la rencontre, le match, le concours, la sortie, l'épreuve, la compétition...

Ces facteurs de réussite dans l'activité ont fait et font encore l'objet de théorisation, de modélisation, générales à l'activité physique et/ou sportive ou spécifiques à certaines APSA.

Pour poursuivre la réflexion

Tentons de nous appuyer sur une « modélisation » générale qui répondrait à la problématique suivante :
Que faut-il apprendre pour s'adonner à sa (ou ses) pratiques physiques ?

Quelques références mais point trop n'en faut :

Les Ressources « Toutes les connaissances, capacité, aptitudes, attitudes, mécanismes, instruments etc., que possède le sujet et qu'il peut modifier à son profit pour accomplir la tâche »

FAMOSE 1983 « tâches motrices et stratégies pédagogiques en EPS » Dossier EPS n°1

Les habiletés motrices, définies comme la faculté d'élaborer et de réaliser une réponse efficace et économique pour atteindre un objectif précis, représentent la seconde catégorie de ressources. Les habiletés motrices caractéristiques des activités sportives possèdent des attributs spécifiques, et notamment le recours à une motricité globale plutôt que manipulatoire, et l'importance de la pression temporelle (Delignières, 1991a).

Les habiletés méthodologiques ne concernent pas essentiellement la motricité, mais la gestion des dispositifs, des organisations et des groupes, dans le but d'optimiser la réalisation d'une tâche (par exemple, organiser un tournoi, préparer une journée de plein-air, animer un échauffement, organiser un groupe de travail, etc.). Il s'agit, au sens large, des méthodes de travail.

Les connaissances représentent une catégorie bien spécifique. Il s'agit de connaissances déclaratives, s'exprimant ou susceptibles de s'exprimer par un langage. Notons que la notion de connaissance procédurale renvoyant à un savoir s'exprimant dans l'activité finalisée, elle ne se différencie pas des habiletés dont nous avons parlé plus haut (George, 1989).

Le concept d'attitude est défini comme un "état généralisé de dispositions à un comportement motivé" (Thomas et Alaphilippe, 1983), et correspond "d'une structure relativement stable, d'éléments évaluatifs, affectifs, et conatifs" (Leyens, 1979). Une attitude est dirigée vers un objet, et rend compte d'une constance comportementale vis-à-vis de cet objet.

TRANSVERSALITE, UTILITE SOCIALE ET COMPETENCE.

Didier Delignières Laboratoire de Psychologie, INSEP

Christine Garsault Professeur Agrégé EPS Lycée M. Eliot, Epinay-sous-Sénart (91).

Revue E.P.S. (1993), 242, 9-13.

Il ne s'agit pas ici d'être caricatural. Quoique... au bénéfice du propos...

Si on s'appuie sur un rapport parlementaire soulignant la complémentarité des temps de pratique :
Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : Des enjeux partagés dans et hors de l'école

RAPPORT DE PASCAL DEGUILHEM – Député de la Dordogne RÉGIS JUANICO – Député de la Loire AU PREMIER MINISTRE MANUEL VALLS septembre 2016

Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : Des enjeux partagés dans et hors de l'école

« Au terme de ses travaux, la mission formule 54 préconisations autour de quatre grands enjeux :

- l'enjeu de la continuité d'une pratique physique et sportive pour les élèves et étudiants favorisant la **complémentarité des temps scolaire, périscolaire, extra-scolaire** et un style de vie « actif » tout au long de la vie ;
- l'enjeu de la **diversification des pratiques et de l'adéquation de l'offre d'activités physiques et sportives aux besoins et motivations des publics cibles** ;
- l'enjeu de l'équité **d'accès aux pratiques physiques et sportives**, notamment pour ceux qui en sont les plus éloignés ;
- l'enjeu de la **formation des acteurs du sport** et de la mutualisation de leurs expertises. »

Il s'agit donc bien ici de complémentarité.

La pratique fédérale sportive

« On entend par « sport » toutes formes d'activités physiques et sportives qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux », Charte européenne du sport.

L'accent, le « ZOOM » est mis ici sur les l'amélioration des résultats : elle passe en priorité par la condition physique et les habiletés motrices, même si les autres dimensions de l'apprentissage sont évoquées (relations sociales notamment)

L'école

« Un programme qui inscrit l'EPS dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les programmes d'EPS 2015 visent l'acquisition de cinq grandes compétences travaillées en continuité dans les différents cycles. »

Ces programmes sont manifestement transversaux et multi (trans-poly-inter-pluri..., nous n'entrerons pas dans le détail !...) disciplinaires. La priorité déclarée favorise une EPS contribuant à l'acquisition de notions et connaissances acquises par la contribution de cette discipline à des objectifs de construction de savoirs qui lui sont en partie spécifiques, mais qui la mettent « au service » d'objectifs qui la dépassent.

Le périscolaire (au-delà des PEdT et du « plan mercredi »)

« Une charte qualité Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de quatre axes :

- veiller à la **complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires** ;
- assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs ;
- proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation

finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.). »

Dans le prolongement des dispositifs « temps périscolaire » successifs, le souci de la paix sociale, de citoyenneté, de santé publique dominant les priorités de ces nouvelles dispositions. Ces objectifs et mises en œuvre doivent se décliner au niveau d'un territoire.

Mise en œuvre du Plan mercredi. Instruction n° 2018-139 du 26 novembre 2018

L'instruction n° 2018-139 du 26 novembre 2018 est relative à la mise en œuvre du Plan mercredi. Elle précise qu'afin de répondre aux besoins et aux attentes des parents et de leurs enfants, il convient de créer les conditions pour que le mercredi devienne, s'il ne l'est déjà, un temps éducatif utile aux enfants, conçu dans le respect de leurs rythmes et en relation avec le socle commun de culture, de connaissances et de compétences. Il s'agit dans cette optique de s'appuyer, au regard de la dynamique lancée, sur la prise en compte des besoins de l'enfant, sur les acquis des projets éducatifs territoriaux, notamment en matière de démocratisation des activités sportives et culturelles, de leur complémentarité avec le temps scolaire et d'ancrage sur le territoire, sur ses acteurs et sur ses ressources. »

Le réseau des directeurs et responsables des services de l'éducation des collectivités territoriales et des villes de France (**Andev**) précise par exemple ses choix :

« Les activités physiques ont largement démontré leur potentiel d'abaissement des barrières entre les générations, les genres, les religions, les castes, les origines et les nationalités. Elles sont, par leur portée universelle, des outils utiles à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable. La plus grande incidence des activités physiques et sportives portera sur la santé et le bien-être (...). Leurs effets bénéfiques sont nombreux : amélioration de la qualité de vie, réduction du risque d'obésité ou de maladies chroniques, etc. Aussi, le sport peut mobiliser tous les âges ; pour avoir une influence durable, il doit donc être promu comme une activité accompagnant les individus tout au long de leur vie »

Au-delà des structures, institutions ou associations évoquées ici, les priorités d'apprentissage, les objectifs déclarés, les effets annoncés, espérés ou visés par la pratique, ne font jamais l'impasse de l'une ou l'autre des « dimensions » mais fixent un « ZOOM » prioritaire, une dominante et un choix de cible à leur action : ici, citoyenneté et santé.

Aventurons-nous dans une représentation schématique :

Même si les « rudiments » ou savoirs spécifiques concourent à tous les types de pratique ou de pratiquants, si on reporte le modèle simple ci-dessous aux préconisations ou injonctions des diverses institutions ou organisations en charge des APSA, de leur développement ou de leur mise au service d'objectifs éducatifs, sociologiques, médicaux, politiques, professionnels fédéraux... on peut en dégager quelques dominantes constitutives, axes complémentaires ou concurrentiels.

Selon les objectifs déclarés ou affirmés par les structures qui sont en charge de les promouvoir, dans les temps de vie du pratiquant ou les types de pratique, on peut proposer pour chacun de ces contextes des « lignes de force », des priorités, des dominantes, qui les situent en complémentarité. (Ou parfois en concurrence ?)

Le choix de ces priorités procède donc d'un effet de zoom qu'on peut représenter ci-dessous. Au-delà de la caricature, soulignons tout de même quelques traits.

En résumé, quels sont donc ces rudiments, ces savoirs spécifiques appris (habiletés motrices, attitudes, méthodes, notions et connaissances) dans un regard croisé entre l'APSA et le milieu de pratique?

Un petit exemple : à tout hasard, le rugby

Sport fédéral : dans le cadre de la compétition, l'accent, le zoom, sont mis sur les habiletés motrices (faire des passes, plaquer en sécurité...) et les méthodes (quand faire une passe, jouer au pied...)

EPS : dans ce cadre éducatif, l'accent, le zoom, sont mis sur les attitudes (respect des règles, des autres, de soi) et sur les notions et connaissances (scores, histoire, espace...)

USEP : la rencontre et l'échange... l'accent, le zoom sont mis sur les attitudes (respect des règles, des autres, la citoyenneté, santé...)

Périscolaire : le vivre ensemble... l'accent, le zoom sont mis sur les attitudes (citoyenneté, santé, découverte de l'activité en aménageant les règles et ouverture...)

Loisir : le plaisir... l'accent, le zoom, sont mis sur les attitudes (la famille, les copains, les pairs, beach rugby, flag...)

Quel que soit le milieu ou le temps de pratique, quels que soient les mobiles, motivations ou objectifs du pratiquant, les autres dimensions ne sont bien sûr pas absentes mais n'ont pas la même prégnance. On peut noter par contre quelques « proximités », quelques complémentarités ou supplémentarités.

	Sport fédéral	EPS école	USEP	Loisir	Périscolaire
Habiletés motrices	++++	++	+	+	+
Attitudes	++	+++	+++	+++	++++
méthodes	+++	+++	++	++	+
Notions et connaissances	+	++++	++	+	+

Ce schéma est bien sûr réducteur et partiel (partial) mais peut souligner la spécificité et/ou la complémentarité des temps de l'enfant et de l'adulte et donner cohérence au temps périscolaire notamment.

La nécessité de « non contradiction » et de complémentarité

Les Activités physiques sont le plus souvent sportives et/ou artistiques et font donc partie d'un capital culturel qui mérite d'être a priori « respecté ».

D'autres activités physiques non institutionnelles, créations originales, transpositions didactiques ou exotiques peuvent bien sûr participer à ces visées éducatives.

Il semble par contre essentiel que, dès lors qu'on parle d'APSA identifiées culturellement, au nom d'un parcours sportif individuel, les habiletés motrices, attitudes, méthodes, notions et connaissances soient cohérentes ou pour le moins non contradictoires, quel que soient le lieu et le moment de pratique, au bénéfice des « ponts » à établir entre ces modes de pratique.

Certains contenus, certaines de ces cohérences notamment pour les temps scolaires, périscolaires, fédéraux, sont peut-être à construire dans le cadre de concertations (fédérations sportives, EPS, USEP...)

Il est clair aussi que même s'il peut y avoir apprentissage sans enseignant ou entre pairs, les dispositifs institutionnels sous-tendent la médiation d'un « animateur-enseignant-entraîneur... » expert.

Il est donc tout aussi indispensable de préciser les objectifs et contenus (quelles activités physiques, quels savoirs et pour apprendre quoi) que de s'appuyer pour la démarche (comment) sur la médiation d'intervenants formés et compétents.

Jean-Pierre Rumin,
Membre du Conseil d'administration du CEIPEPS/Revue EP&S
CPD-EPH Honoraire